

Image not found or type unknown



Service internet et contract

Par **electropica**, le **27/10/2012** à **08:41**

Bonjour,

Mon syndic me demande de payer des frais de 1.20€ par mois, réclamé trimestriellement, pour un accès a mon compte via internet.

Or, je n'ai signé aucun contrat pour ce service mais ai juste eu un document indiquant le tarif et mes identifiants dans un classeur que le leurs ai retourné car ils voulaient me le facturer 45€.

Il était juste indiqué sur ce document que si je refusais le service, je devais les contacter par courrier mais rien indiquant que le fait de me connecter validerait mon engagement.

Est ce légal de me vendre un service sans me laisser le choix ?